



Sainte-Suzanne

La VOIX du CONSEIL

Juin 2009 N° 13

NOS RENDEZ-VOUS DE JUILLET

Dimanche 28 juin

Kermesse de l'école Sainte-Marie.

Samedi 4 juillet

Comice agricole du canton de Sainte-Suzanne.

Dimanche 5 juillet

Promenade des moulins - Association des Amis de Sainte-Suzanne.

Rendez vous : 14h45 – musée de l'Auditoire, Grande Rue.

Tarif : 4,00€ - tarif réduit : 2,50€.

Mercredi 8 juillet

Randonnée pédestre – F.T.S. (section randonnée pédestre).

Sillé le Guillaume (la forêt de Sillé) : 10 km - Rendez

vous : 13h30 – parking du terrain des sports de Ste-Suzanne. 14h – Parking de l'hippodrome - Sillé le Guillaume.

Samedi 11 juillet

Cérémonie d'accueil du jumelage canton de Sulzheim/C.C.E.C.

16h30 – salle des fêtes Fernand Bourdin.

Samedi 11 et Dimanche 12 juillet

Grandes fêtes médiévales 2009 (voir programme pages centrales).

Lundi 13 juillet

Célébration de la fête nationale.

Place Hubert II de Beaumont : Concert de l'harmonie de Ste-Suzanne -Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice - Bal populaire des pompiers.

Comité de jumelage.

A partir de 14h – terrain des sports et salle Maxime Létyard : Tournoi sportif amical franco-allemand Sulzheim/Sainte-Suzanne : foot, badminton, palets, pétanque...

Mardi 14 juillet

Fête Nationale : A 5h et 5h05 : Tir au canon (Pierrot) -

Concours de pétanque : Amicale des Anciens d'AFN et autres conflits.

Vendredi 17 juillet

Comité de jumelage : Soirée de départ des Allemands de Sulzheim, salle des fêtes de Saint-Jean sur Erve (réservée aux adhérents du comité de jumelage).

Dimanche 19 juillet

Journée des peintres dans la rue : Association des petites cités de caractère. RV Parc de la Butte Verte à 17h pour le vote du public

Concours de photos numériques.

Mercredi 22 juillet

Randonnée pédestre : F.T.S. (section randonnée pédestre).

Izé – circuit des flancs des bois – 10 ou 12 km - Rendez vous : 13h30 - parking du terrain des sports de Sainte-Suzanne - 14h 15 : Place de l'église d'Izé.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE

Une étude comptable détaillée a mis en évidence le coût réel des repas de la cantine scolaire:

La cuisine de la résidence du petit Rocher qui fournit les repas pour la cantine scolaire facturait ceux-ci à la commune 2,68 €. C'est en fait, uniquement le prix des « denrées ». Ne figurent pas le coût du personnel qui réalise les repas, l'énergie utilisée : gaz, électricité, ainsi que les autres éléments tels que l'eau ou l'amortissement du matériel.

En incluant tous ces éléments, le vrai prix de revient (pas de bénéfice au Petit Rocher) est de **4,89 € par repas.**

En poussant l'étude un peu plus loin, nous avons constaté également, que les coûts propres à la cantine n'étaient pas non plus pris en compte :

- Le personnel (4 personnes), chargé du transport des repas, du service, de la surveillance et de l'entretien des locaux.

-L'énergie (gaz, électricité) nécessaire au maintien des plats en température,

-L'eau (la vaisselle pour environ 100 repas par jour).

Ces frais réels de cantine s'élèvent à 1,79 € par repas, **soit un total de 6,68€ par repas.**

A ce jour, les repas cantine sont facturés aux familles : 2,78 € pour les enfants suzannais.

2,83 € pour les enfants non suzannais.

Il est servi, environ 12800 repas par an soit, si l'on maintenait ces tarifs, un coût de 50 224 euros pour la commune.

Aussi, lors du Conseil Municipal du 12 Juin 2009, il a été décidé :

- Que la commune gardait à sa charge, pour tous les repas, les frais de cantine (1,79€).

- De retenir le prix de revient des repas facturé par la Résidence du Petit Rocher(4,89€) et de prendre à sa charge :

-pour les suzannais : **2€ par repas** soit **prix du repas 2,89€** (2,78€ précédemment).

-pour les non suzannais : **1 € par repas** soit **prix du repas 3,89€** (2,83€ précédemment).

Prix applicables au 1er septembre 2009

Nous sommes bien conscients du surcoût que cela représente pour les familles hors Ste Suzanne, mais le coût restant à la charge de la commune (et donc des contribuables Suzannais...) malgré cette augmentation, **s'élève à 45 312€.**

Cependant, nous allons prendre contact avec les communes de résidence des non suzannais pour leur proposer de participer au financement des repas de leurs administrés. Bien évidemment nous prendrons la même mesure pour les enfants de Sainte-Suzanne scolarisés en primaire dans d'autres communes.

L'ACTUALITE EN IMAGES



FÊTE DE LA PECHE



37 enfants de 7 à 14 ans se sont retrouvés le dimanche 7 juin autour de l'étang des Chauvinières pour la fête de la pêche. Bien que les responsables de la société de pêche "la truite suzannaise" aient procédé à un lâcher de 120 truites, les prises ont été très peu nombreuses au grand désarroi des jeunes pêcheurs.

FOOTBALL CLUB DE LA CHARNIE



La saison 2008-2009 s'est achevée tristement car Gabriel Lemoine, que nous appelions tous Gaby, nous a quittés. Il est décédé des suites de sa maladie. Gaby était notre vice-président ; d'une grande gentillesse, il était disponible et dévoué pour de multiples tâches indispensables au fonctionnement du club. Sincères condoléances à toute sa famille.

Le classement final des seniors est le suivant : 4^{ème} pour l'équipe A et 7^{ème} pour l'équipe B. Il est synonyme de maintien pour l'équipe B, mais pour l'équipe A qui était bien classée pour monter en division supérieure à quelques journées de la fin, il manque très peu de points; dommage mais ce n'est que partie remise.

Les vétérans (âgés de plus de 35 ans) terminent à la 5^{ème} place avec une note de 5 sur 5 en fairplay.

L'école de football fonctionne très bien dans la mesure où les enfants sont assidus aux matchs du samedi et aux entraînements du mercredi et aussi grâce à la disponibilité des parents.

Pour les jeunes, la saison prochaine reprendra le samedi 5 septembre 2009 à 13H30 au terrain des sports de Ste Suzanne. Tous les garçons et les filles nés entre 1997 et 2003 qui souhaitent jouer au football peuvent s'inscrire. Le terrain de Torcé-Viviers nouvellement équipé de buts adaptés aux jeunes sera le lieu des matchs du samedi tandis que l'entraînement se déroulera à Ste-Suzanne chaque mercredi de 17h30 à 18h45

Jean-Marie BRILLET Président du FC CHARNIE

EXPOSITION "MARCHE ET RANDONNÉE" A LA BIBLIOTHÈQUE



Prêtée par la bibliothèque départementale de la Mayenne, l'exposition "Marche et randonnée" vous invite à découvrir, à travers une dizaine de photographies, des paysages allant des sentiers campagnards à ceux des alpages avec un détour par des régions désertiques.

Les livres abordent des thèmes variés. Ils portent aussi bien sur la nourriture, la santé, le sac à dos, les circuits, les reportages... tout ce qui touche de près ou de loin à la randonnée.

Amis randonneurs et lecteurs, nous attendons votre visite.

Jeunes lecteurs, n'oubliez pas le Prix Bull'Gomme.

Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque :

Le mercredi de 11h à 12h30 et de 17h à 18h30 et le samedi de 14h à 15h30.

Durant la période d'été (Juillet-Août), la bibliothèque sera fermée le

samedi 11 juillet et les mercredis, mais restera ouverte, le samedi, du 13 juillet au 15 août. **Tél : 02 43 01 88 55**

ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs - Occasions toutes marques - Stock permanent
Location sans chauffeur

21 des Nochetières - Route de Mayenne
53600 EVRON
tél. 02 43 01 36 74 - fax. 02 43 37 28 32



Coup' et Coiff'
Régine - Coiffure - Mixte

☎ 02 43 01 40 37
5 bis, Place Ambroise de Loris
53270 Sainte Suzanne

Rémi BOURNY
ARTISAN ELECTRICIEN



Z.A. La Rivière
53270 SAINTE-SUZANNE
Tél. 02 43 01 40 23
Port. 06 07 63 76 71

DÉ FIBRILLATEURS



Chaque année, en France, environ 50 000 morts subites sont déplorées, dont 40 000 approximativement d'origine cardiaque.

Le taux de survie des patients victimes de ces arrêts ne dépasse pas 3% habituellement. Mais les expériences de villes étrangères ont montré que l'on peut augmenter le taux de reprise cardiaque jusqu'à 30% en utilisant dans les lieux publics, des défibrillateurs externes, lorsqu'une simple réanimation par massage cardiaque s'avère insuffisante.

Ces appareils délivrent en effet un choc électrique qui permet de corriger certains troubles du rythme des ventricules cardiaques à l'origine de l'arrêt circulatoire.

8 000 défibrillateurs sont utilisés en France par les pompiers, et 10 000 dans les hôpitaux.

Le décret du 4 mai 2007 autorise l'usage de ces dispositifs par le grand public ; ainsi plus de 5 000 défibrillateurs ont déjà été mis à la disposition de la population en 2008.

Sainte-Suzanne n'est pas en reste, puisque le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration de la C.C.A.S. ont décidé de l'achat de 3 défibrillateurs pour Sainte-Suzanne. Ceux-ci ont été installés :

Dans le hall de la mairie, 1 place Hubert II de Beaumont,

Dans le hall de la salle socioculturelle Maxime Létard,

A la résidence du Petit Rocher.

Les personnes et élus volontaires seront prochainement formés à l'utilisation de ces appareils.

FESTIVAL DE MUSIQUE



Le dimanche 7 juin, Sainte-Suzanne accueillait le festival régional de musique. La salle Maxime Létard était comble : les 750 spectateurs ont apprécié les concerts offerts par les harmonies qui représentaient chacune leur département.

Notre département était représenté par l'ensemble « **Quelbeldu** » de Quelaines. Personne n'oubliera la magnifique voix de la chanteuse qui accompagnait l'harmonie de Vallet (44).

Autre moment fort du festival, la participation de l'harmonie des équipages de la flotte de Brest qui a proposé, en clôture, un programme musical exceptionnel et varié, allant des débuts de l'harmonie avec Félix Mendelshsohn aux danses slaves.

Félicitations aux membres de l'harmonie de Sainte-Suzanne qui ont organisé avec beaucoup de rigueur cette manifestation musicale.

MUSÉE DU JOUET ET DE LA PLAQUE EMAILLÉE



Le siège social de l'association "Il était une fois le XX^{ème} siècle" présidée par André POIRIER, vient d'être transféré à Sainte-Suzanne.

Depuis plusieurs mois, A. POIRIER s'active à mettre en place, Place Ambroise de Loré à Sainte-Suzanne, un musée du jouet et de la plaque émaillée auquel s'ajoute la reconstitution d'une salle de classe des années 1950. (Le bureau serait celui que M. DENIEUL, ancien instituteur, aurait utilisé au début de sa carrière à Sainte-Suzanne).

Chacun pourra admirer les collections réunies par A. POIRIER à partir **du samedi 4 juillet prochain. Le musée sera ouvert au public de 10h à 12h et de 14h à 18h30.**

LA POSTE ET LES FÊTES MÈDIÈVALES

La Poste, partenaire actif et dynamique de Médiéville 53, a créé 5 enveloppes « prêt-à-poster » à partir des cartes postales de Sainte-Suzanne éditées en début d'année par l'association. Le choix s'est porté sur une vue du Château (la même que sur le document de l'Office de Tourisme), la Grande Rue, la vallée de l'Erve (allusion aux moulins), une vue panoramique de la cité médiévale et la cinquième qui reprend l'affiche promotionnelle des Médiévales. Cette dernière sert actuellement de publicité pour annoncer cette manifestation lors de l'envoi de nos courriers. Toutes ces enveloppes sont vendues par lot de 10 (deux fois les cinq vues) au prix de 8,60 euros le lot.



Médiéville 53 a fait fabriquer un tampon événementiel. Les services de La Poste tiendront un bureau temporaire pour l'affranchissement sur place des cartes postales et enveloppes.

Pour les amateurs de philatélie, nous avons fait éditer par les services de La Poste un timbre sur l'événement qui sera mis en service le 11 juillet 2009. Avis aux collectionneurs !



Enfin, pour compléter le stand, une exposition thématique sur le Moyen Age sera proposée au public grâce à la participation du Club Philatélique Lavallois. Deux collections primées "promenade au Moyen Age" par un jeune philatéliste et "Moyen Age en France", plus spécialement sur les cartes postales timbres et cachets seront présentées.

Les billets d'entrée et les tickets de restauration pour les fêtes médiévales sont en vente à l'Office du Tourisme.

CALENDRIER DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ A LA FERTÉ CLAIRBOIS

La vie du Chevalier

Vendredi 10 juillet, 17 juillet, 24 juillet, 31 juillet, 7 août, 14 août, 21 août, 28 août à 15h.

Sire Gilbert et son varlet Hoël

Jeu-di 9 juillet, 16 juillet, 23 juillet, 30 juillet, 6 août, 13 août, 20 août, 27 août à 15h.

Dimanche 6 septembre, 13 septembre, 20 septembre, 27 septembre à 15h.

Le retour du Croisé

Dimanches 5 juillet, 12 juillet, 16 août, 23 août à 15h.

Princesses et Chevaliers

Mardis 7 juillet, 21 juillet, 28 juillet, 4 août, 11 août, 18 août, 25 août à 15h.

Messire Val, parfait Chevalier

Mercredis 8 juillet, 15 juillet, 22 juillet, 29 juillet, 5 août, 12 août, 19 août, 26 août à 15h.

Les Revenants de l'histoire Départ Place Ambroise de Loré à Sainte-Suzanne.

Le lundi : 6 juillet, 13 juillet, 20 juillet, 27 juillet, 3 août, 10 août, 17 août, 24 août à 15h.

L'attaque du Donjon

Les dimanches : 19 juillet, 26 juillet, 2 août, 9 août à 15h.

"Farces"

Samedis 11 juillet, 18 juillet, 25 juillet, 8 août, 15 août, 22 août, 29 août à 18h.

"Spécial" : Dimanche 30 août à 15h.

. Spectacle tous les dimanches à 15 heures.

. Restauration médiévale tous les dimanches à partir de 12 heures 30 (réservation conseillée) et toute l'année sur réservation.

Tél. 02 43 01 42 15

Fax : 02 43 01 45 31

ACTIVITÉS SPORTIVES JUDO

La prochaine saison, à partir de Septembre 2009, devrait voir la mise en place d'une activité JUDO à Ste Suzanne (Horaires et pré-inscriptions à la mairie)



COSTUMES FÊTES MÈDIÉVALES

Toutes les personnes travaillant comme bénévoles lors des fêtes médiévales des samedi 11 et dimanche 12 juillet prochains, pourront venir chercher leurs costumes à la maison communale 6 Grande Rue (entrée par la Cour du Puits) aux dates suivantes:

le samedi 4 juillet de 15h à 18h et de 20h à 22h, le lundi 6 juillet et le mercredi 8 de 15h à 18h, le jeudi 9 juillet de 15h à 18h et de 20h à 22h.

Les costumes pourront être déposés après les fêtes au même endroit aux dates suivantes: mardi 14 juillet, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17 juillet de 14h à 17h. Les costumes simples, dits "paysans" devront être rendus lavés et repassés, et les costumes dits "seigneurs" seront rendus en l'état, et le nettoyage sera pris en charge par l'Association (attention: collants et chaussures devront être nettoyés par vos soins).

Nous demandons à chacun de prendre soin de son propre costume, et d'y veiller tout particulièrement lors du repas car il est fréquent que les costumes reviennent tachés (vin, sauce...) Merci de votre compréhension
La responsable de la commission "costumes"
Dany Morteveille

CENTRE DE SECOURS

Un Sapeur-pompier de Sainte-Suzanne mis à l'honneur lors de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers le 13 juin 2009 à Meslay-du-Maine.

En présence de M. BERNIER député, de J.P. MORTEVEILLE Maire de Sainte-Suzanne et Président de la C.C.E.C, le Caporal Chef **HENRI POMMIER** s'est vu remettre des mains de M. Le Préfet de la Mayenne la Médaille d'honneur échelons « Argent avec Rosette » pour service exceptionnel. Le Caporal Chef POMMIER compte à ce jour 39 années de service.
Toutes nos félicitations



Peut-être une future recrue !!!!!
Félicitations aux parents de la petite

Léa COUILLARD

Comme chaque année, le centre de secours de Sainte-Suzanne recherche et accueille de nouveaux pompiers.

Vous avez entre 16 et 50 ans, vous êtes prêts à effectuer le test de recrutement du mois d'octobre 2009, vous êtes domicilié à moins de 7 kilomètres du centre de secours et vous souhaitez

rejoindre l'équipe de Sainte-Suzanne, alors contactez le chef de centre (Lieutenant C.BLU 06.23.83.48.37) avant le mois de Septembre qui vous expliquera les modalités d'inscription, les avantages et les inconvénients de cette grande famille.



FÊTES MÈDIÉVALES

BENEVOLES

Le coût d'un bénévole revient à l'association Médiéville 53 à environ 29,50 euros incluant les assurances, le repas convivial du dimanche soir et l'entrée permanente aux fêtes médiévales.

Le bureau exécutif de l'association a décidé de remettre un badge nominatif à chaque bénévole par l'intermédiaire du responsable d'atelier.

Ce badge, gratuit, ouvre droit à l'accès permanent aux Médiévales et couvre chaque bénévole au niveau des assurances responsabilité civile, défense recours, assistance aux personnes ainsi que garantie indemnisation des accidents corporels.

Un repas convivial est prévu le dimanche soir au terme des Médiévales pour réunir tous les bénévoles et les remercier des efforts faits pour la réussite de ces fêtes. Ce repas est donc réservé exclusivement aux bénévoles et leurs accompagnants. Pour chaque bénévole possesseur d'un badge et désirant partager ce moment de convivialité il est demandé une participation de 6 euros (boisson non comprise). Les enfants participant aux animations dansantes seront pris en charge gratuitement.

Le prix pour les accompagnants est de 11,50 euros (prix coûtant). Pour les enfants de moins de 12 ans il est de 5,75 euros

Les responsables d'atelier sont chargés de recevoir les règlements de chacun afin de pouvoir passer commande auprès du traiteur. Il est demandé à chacun de faire les réservations auprès de son responsable d'atelier et de lui donner le chèque correspondant.

Des tickets de restauration seront remis à tous les participants.

HABITANTS DE LA CITE

Les habitants de la Cité intra muros pourront retirer leurs badges à la Mairie à partir du 1er juillet.

Les invités qu'ils hébergent doivent acheter un billet d'entrée.

Les commerçants non résidents pourront également le faire à partir de la même date.

